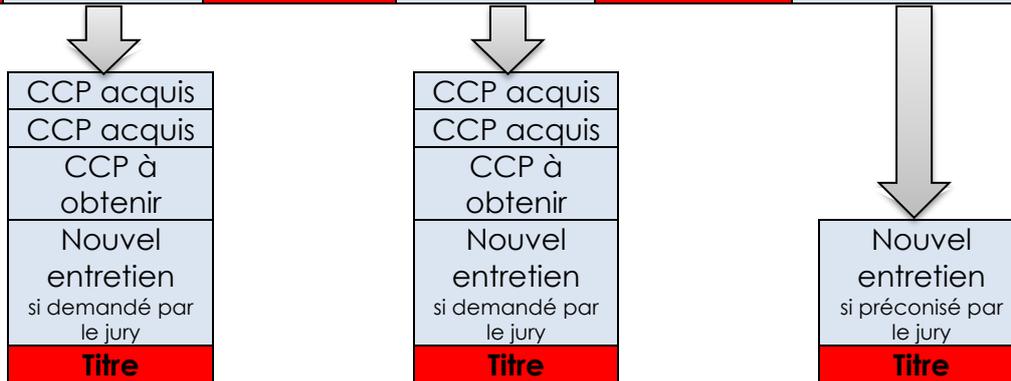


Récapitulatif des modalités d'évaluation pour une session de validation visant le Titre Professionnel

Accès direct au Titre Professionnel		Accès au Titre Professionnel par capitalisation de CCP	
VAE ✓ Demande de VAE (expérience professionnelle) ✓ Notification de recevabilité	FORMATION Parcours continu	FORMATION Parcours progressif	
<p align="center">-Dossier Professionnel (DP) pour tout parcours (plus les annexes)</p> <p align="center">-Évaluations en cours de formation (ECF) pour tout parcours</p>			
	Résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF)	Epreuve CCP	Tous les CCP du Titre sont acquis : Livret de certification complet
Epreuves de Synthèse -Mise en situation professionnelle reconstituée ou présentation d'un projet, -Evaluations complémentaires à l'épreuve de synthèse, -Questionnement à partir d'une annexe au DP -Questionnaire professionnel -Entretien technique		Epreuve CCP	
		Epreuve CCP	

Entretien final avec le jury

Titre	Réussite partielle	Titre	Réussite partielle	Titre	Echec au Titre suite à l'entretien
--------------	--------------------	--------------	--------------------	--------------	------------------------------------



En cas d'échec complet au Titre

Les candidats peuvent se représenter à une session dans un délai d'un an en formulant auprès de la DEETS une demande motivée.	Les candidats peuvent se représenter à l'entretien pour l'obtention du Titre selon les préconisations du jury dans la fiche individuelle de résultats.
---	--